

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Département des travaux publics
4, place de l'Europe
L-2940 Luxembourg

N/Réf.: 103498

V/Réf.: 277568 / 011022 Réf. APC : PG \* DIR - 20220539

## Monsieur le Ministre,

En réponse à votre requête du 18 juillet 2022 par laquelle vous sollicitez l'autorisation pour l'abattage d'un bouleau sur le CR162 entre Filsdorf et Ellange-Gare sur un fonds inscrit au cadastre de la commune de MONDORF-LES-BAINS: section C de ALTWIES (Stengegebësch), sous le numéro 1274/5222, j'ai l'honneur de vous informer qu'en vertu de la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, je vous accorde l'autorisation sollicitée aux conditions suivantes :

- L'abattage sera réalisé sur un terrain inscrit au cadastre de la commune de MONDORF-LES-BAINS: section C de ALTWIES, sous le numéro 1274/5222, le long du CR162 entre Filsdorf et Ellange-Gare, conformément à la demande et aux plans soumis.
- 2. L'abattage se limitera à 1 arbre.
- 3. Les travaux d'abattage se feront entre le 1er octobre et fin février.
- 4. L'arbre à abattre sera marqué au préalable du marteau de l'Etat par le préposé de la nature et des forêts (M. Charlie Conrardy, tél : 621 202 112) qui sera averti avant le commencement des travaux d'abattage.
- L'arbre sera remplacé sur place par un sujet haute-tige d'essence feuillue autochtone pour le 31 décembre 2023 au plus tard et suivant les instructions du préposé de la nature et des forêts.
- 6. En cas de reprise moindre de la plantation, un regarnissage annuel sera effectué par vos soins.
- 7. Le système racinaire des arbres restant en place ne sera pas endommagé et, le cas échéant, ces arbres seront protégés selon les règles de l'art.

La présente vous est accordée sans préjudice d'autres autorisations et du droit de superficie éventuellement requis.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma sincère considération.

Pour la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable

Marianne Mousel Premier Conseiller de Gouvernement

Copies pour information:

- Arrondissement EST
- Commune de MONDORF-LES-BAINS